

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
COMMUNE D'ISSOIRE

Limite communale d'Issoire

Servitude d'utilité publique

A2 - Canalisations souterraines d'irrigation

AC1 - Protection des monuments historiques

AC2 - Protection des sites et monuments naturels classés

EL03 - Halage et de marchepied

EL11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération

INT1 - Voisinage des cimetières

I4 - Lignes de transport électrique moyenne et haute tension

PM1 - Plans d'exposition aux risques naturels prévisibles

PM2 - Installations classées implantées dans un site nouveau

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électro-magnétiques

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectrique

T1 - Servitude de visibilité sur les voies ferrées

Echelle : 1/ 6500 ème

Mètres

0175350

N

AGGLO
PAYS
D'ISSOIRE

Ville d'Issoire